

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
CANTON DE BERG - HELVIE

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

ARRÊTÉ N° 23-2022

Arrêté portant autorisation d'ouvrir temporairement un débit de boissons 3^{ème} catégorie

Monsieur le Maire de la commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE,

Vu la demande de l'association Accueil Ibie, représentée par son Président Xavier BERTE,
Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'article L 3335-1 du Code de la santé publique,
Vu les articles L 3334-2 et / ou L 3335-4 du Code de la santé publique,
Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et / ou L 2542-2 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret du 31 mai 2020, modifié par les décrets du 14 et 21 juin 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19,
Considérant qu'il y a lieu de répondre favorablement à cette demande,

Arrête :

Article 1

L'association Accueil Ibie est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie, dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur,

- Le samedi 21 mai et le dimanche 22 mai 2022, à la salle polyvalente de Saint Maurice d'Ibie, à l'occasion de la concentration de véhicules anciens « les deuches en Ardèche ».

Article 2

La signalisation réglementaire, les mesures de sécurité ainsi que le protocole sanitaire en raison de la pandémie « covid 19 » seront mis en place par les soins et à la charge du pétitionnaire.

Article 3

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Monsieur le Maire de SAINT-MAURICE-D'IBIE
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VILLENEUVE-DE-BERG
- Monsieur le Président de l'association Accueil Ibie

Ampliation du présent arrêté sera adressée pour information à Monsieur le Sous-Préfet de LARGENTIERE

Fait à SAINT-MAURICE-D'IBIE, le 10 mai 2022

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'PH Chanal'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a blue border with the text 'MAIRIE DE ST-MAURICE-D'IBIE' at the top and 'Ardèche' at the bottom, separated by two stars. In the center of the stamp is a red-toned illustration of a castle or fortification.

Pierre-Henri CHANAL
Maire

Publié en date du 10 mai 2022